

PAR COURRIEL

Montréal, le 16 septembre 2026

OBJET : Demande d'accès à l'information du 25 août 2026

La présente est en réponse à votre demande d'accès à l'information reçue par l'Institut de cardiologie de Montréal (ICM) le 25 août dernier par courriel afin d'obtenir les renseignements suivants, en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

- 1. Liste des employés de votre organisation qui ont eu un revenu annuel supérieur à 100 000\$ au cours de l'année 2025;**
- 2. Pour chaque employé, j'aimerais connaître sa fonction et son revenu brut exact.**

Des précisions vous ont été demandées le 31 août dernier relativement à la portée de votre demande. Vous avez alors indiqué souhaiter obtenir la rémunération totale versée durant l'année 2025, incluant notamment les primes, les heures supplémentaires, les rétroactivités salariales et les indemnités.

Vous trouverez en pièce jointe le fichier Excel contenant les informations demandées. Celui-ci comporte deux onglets : le premier présente les renseignements relatifs aux cadres et le second, ceux relatifs aux employés.

Les montants qui y sont inscrits comprennent les primes, les heures supplémentaires, les indemnités ainsi que les rétroactivités salariales pour les années 2024 et 2025 et versées à la suite des négociations des conventions collectives. Les remboursements de dépenses ne sont toutefois pas inclus dans ces montants.

Par ailleurs, pour les employés non-cadres, le titre d'emploi a été caviardé lorsque celui-ci compte cinq détenteurs ou moins, afin d'éviter de révéler un renseignement personnel.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, L.R.Q., C.A-2.1, vous disposez d'un délai de 30 jours pour demander la révision de cette réponse auprès de la Commission d'accès à l'information dont voici les coordonnées:

COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION
2045, rue Stanley, bureau 900
Montréal (Québec) H3A 2V4

Veuillez recevoir, nos plus cordiales salutations.



Chantal Robert
Directrice des ressources humaines et des affaires juridiques
Responsable des demandes d'accès à l'information

p.j. (1)